

Cancer : le laboratoire se trompe de patiente, son utérus retiré par erreur



Elle n'aurait jamais dû subir tout ça. En juin 2022, une Rémoise de 40 ans réalise une biopsie demandée par la remplaçante de sa gynécologue habituelle. À l'annonce des résultats, elle découvre qu'elle souffre **d'un cancer de l'utérus**. « J'ai pris un mur. Je n'ai pas entendu la moitié de ce que le médecin m'a dit ensuite. Pour moi, il n'y avait pas d'avenir. Je me connais, je savais que je ne serai pas assez forte pour combattre cette maladie. J'ai seulement pensé à mes quatre enfants, je me demandais comment ils allaient vivre sans moi », se souvient la patiente citée par L'Union.

Je n'arrivais pas à m'enlever de la tête que j'avais vraiment eu un cancer car je l'ai vécu

Un mois plus tard, elle subit une ablation de l'utérus. Rapidement, la gynécologue la contacte pour faire un point : « C'est un coup de bol – c'est le terme qu'elle a utilisé – l'analyse des organes retirés n'a pas mis en évidence de métastases. Cela signifiait qu'il n'y aurait pas besoin de chimiothérapie. Elle m'a souhaité de bonnes vacances et elle a raccroché ».

Pendant deux années, cette hystérectomie lui impose les conséquences d'une ménopause précoce. Mais en janvier 2023, tout bascule à nouveau. Convoquée par sa gynécologue habituelle, elle apprend qu'elle n'a en réalité jamais souffert d'un cancer. « D'un côté, j'étais soulagée et de l'autre, **j'étais perdue**, je n'arrivais pas à m'enlever de la tête que j'avais vraiment eu un cancer car je l'ai vécu, c'était ancré en moi. Je pensais aussi à cette autre femme qui était vraiment malade, je me demande souvent si elle a été prise en charge à temps. » Les résultats de sa biopsie avaient été échangés avec ceux d'une autre patiente.

Une enquête en cours

Sous le choc, elle contacte un avocat, Maître Emmanuel Ludot, avocat au barreau de Reims. Pour lui, « **on a camouflé la vérité** ». Avant de développer : « La gynécologue qui a opéré ma cliente aurait dû s'apercevoir qu'il y avait un problème entre les résultats des analyses et ceux de l'IRM qui ne révélaient en réalité rien de suspect. Aucune vérification complémentaire n'a été faite. Ensuite,

elle a menti pour camoufler son erreur. Sans cette autre gynécologue, on n'aurait jamais su. C'est inadmissible. Ça ne peut pas, ça ne doit pas passer. »

En effet, le médecin de l'autre patiente – réellement atteint d'un cancer de l'utérus a compris qu'il y avait un souci et a alerté le laboratoire. Mais, le médecin qui a opéré la patiente et la gynécologue remplaçante n'ont réalisé **aucune vérification supplémentaire**. Le 12 mars dernier, l'avocat a assigné en justice la gynécologue remplaçante et le laboratoire. Aujourd'hui, l'affaire est entre les mains de la justice. Une expertise médicale sera réalisée prochainement

Newsletter

Santé Magazine : Prends soin de toi, un email à la fois !

Chaque jour, recevez des astuces santé qui font vraiment la différence. Bien manger, bien bouger, mieux dormir... Tout ce qu'il vous faut pour une vie saine et zen, à portée de clic !

Je m'inscris

☐ J'accepte de recevoir les actualités (événements, nouveaux services, enquêtes...) et les offres commerciales exclusives de Santé Magazine.

Sources